RENTRÉE UNIVERSITAIRE

80 000 nouvelles places pédagogiques attendues

Quatre vingt mille nouvelles places pédagogiques sont prévues pour la rentrée universitaire 2015-2016. Même les capacités d'hébergement seront, elles aussi, renforcées. C'est ce qu'a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Intervenant, hier, sur les ondes de la Radio Chaîne I, Tahar Hadjar a affirmé que 80 000 nouvelles places pédagogiques sont prévues pour la prochaine rentrée universitaire. Elles seront réparties à travers plusieurs wilayas. Idem pour les capacités d'hébergement qui seront renforcées avec 50 000 nouveaux lits.

Le ministre évoque aussi 2 700 nouveaux postes budgétaires pour les enseignants universitaires. «L'Université algérienne compte 54 000 enseignants dont 18 000 détiennent un doctorat», précise-t-il. Un nombre qui a permis, ajoute-t-il, d'atteindre un taux d'encadrement d'un enseignant pour 22 étudiants. «C'est un taux excellent qui rivalise avec les taux internationaux», dit-il. D'ailleurs, poursuit-il, «ce taux est inférieur pour les branches des sciences technologiques et un enseignant pour sept étudiants dans certaines universités».

Evoquant le système LMD (licence-master-doctorat), Tahar Hadjar rappelle qu'il comptait au départ 7 000 licences. «Plusieurs filières créées au départ dans le cadre du système LMD ne répondaient pas aux exigences du marché du travail et le nombre important de licences mises en place n'a fait qu'éparpiller les diplômés», a-t-il reconnu.

Selon lui, le recours à la révision de certaines de ces filières durant les deux dernières années était indispensable. Une révision qui a consisté en la réorientation de ces filières et la remise en place des troncs communs dans plusieurs spécialités. «Nous avons aussi unifié les licences dans différentes universités à travers notamment les troncs communs. Aujourd'hui, il reste juste l'orientation des spécialités en 3e année selon les besoins de l'environnement économique et social».

Photo : Samir Sid

Renforcement des places pédagogiques.

D'ailleurs, poursuit-il, «face au développement continuel des différentes sciences, la révision doit se faire périodiquement toutes les deux à trois années, afin de revoir le contenu de ces diplômes et les actualiser».

Revenant sur l'inadéquation entre les formations dispensées et les besoins du marché de travail, il évoque la décision de faire participer les opérateurs économiques dans le conseil de gestion des universités afin, dit-il, «de concrétiser les besoins de l'environnement économique dans les programmes académiques».

S'agissant de la recherche scientifique, le ministre annonce l'inauguration prochainement d'un satellite 100% algérien. «C'est le fruit de la recherche scientifique des Algériens dans nos centres de recherche», dit-il. Il a également souligné la création d'une académie des sciences et des technologies qui sera, dit-il, «une référence pour tous les centres de recherche, des universités et des décideurs».

Selon lui, le problème de la recherche scientifique n'a jamais été financier. «Ce sont les procédures administratives et leur lenteur qui entravent souvent la recherche scientifique au sein des universités et autres centres de recherche», dit-il encore.

Ry. N.